

# ZOOM

Fanti balise le net pour les politiques

Un cours proposé aux candidats

## Le guide pour réseauter poli

**ÉLECTIONS FÉDÉRALES** Les services du préposé à la protection des données donnent des conseils aux candidats et aux partis pour éviter les dérapages.

STÉPHANIE GERMANIER

Débattre oui, mais pas n'importe comment. A l'orée de la campagne pour les fédérales, les services du préposé valaisan à la protection des données publient ce matin sur leur site un petit guide à l'intention des candidats et des électeurs. L'idée: rappeler les règles de base pour se battre avec fair-play sur le ring virtuel que sont les réseaux sociaux ou en matière de publicité politique. Le but: éviter des dérapages sur Facebook ou Twitter et protéger par ailleurs les électeurs souvent assaillis de réclames politiques à leur insu. «Les politiciens doivent apprendre à encaisser les coups et à les rendre mais dans un devoir de proportionnalité», résume Sébastien Fanti qui ne vise personne en particulier lorsqu'il parle

d'éviter des débordements idéologiques ou verbaux. L'affaire du tweet de Jean-Luc Addor à la suite de la tuerie dans une mosquée de Saint-Gall et qui lui avait valu une plainte pénale suffit pourtant à prouver que gazouiller ou poster ses états d'âme sur Facebook n'est pas anodin. «Ce guide a valeur d'information préventive. Beaucoup de gens m'ont demandé conseil, alors avec ce document, je réponds pour tout le monde», lâche le préposé.

### Modérer les réactions

La campagne s'annonce chahutée tant les enjeux sont ouverts. Chaque parti et chaque candidat devra marquer d'autant plus son territoire et cela se fera certainement à renfort de courriers virtuels ou papiers. De rappeler donc quelques principes.

Les réseaux sociaux sont soumis aux règles ordinaires du droit et tout comportement abusif peut y être sanctionné. Des attaques et des critiques oui, mais pas au-dessous de la ceinture. «Les politiques gagnent leur crédibilité en étant mesurés.» Le préposé incite aussi les candidats à éviter de reprendre à leur compte ou partager certains propos tenus sur les réseaux, par exemple en retwittant des attaques. Il les invite surtout à modérer systématiquement les débats qu'ils lancent ou déclenchent.

### Ne pas tricher

Autre gros point que soulève le préposé qui n'a pas peur de déplaire en voulant jouer les arbitres de la bienséance politique:

veiller à ce qu'aucun candidat ne triche en faisant usage de l'astro-surfing. Quèsaco? Le fait de faire croire à l'électeur qu'un mouvement populaire est en train de se dessiner spontanément pour un parti ou un candidat. En créant plusieurs pages ou sites et en les reliant, une personne mal intentionnée pourrait créer cette impression.

Autre préoccupation du préposé dans son guide: protéger l'électeur. Pour l'approcher, Sébastien Fanti conseille de le courtiser plutôt que de le harceler. Si seules les sections locales des partis ont le droit de demander le registre des électeurs aux communes, elles n'ont pas l'autorisation de transmettre ces informations à des tiers et doivent les détruire

une fois l'élection bouclée. Les personnes qui ne désirent pas que leurs coordonnées soient divulguées pourront demander à leur commune un formulaire de blocage.

Si les publicités et les courriers via les boîtes aux lettres sont autorisés, ce n'est pas le cas pour les boîtes mails privées. Le spécialiste invite donc les candidats à utiliser Facebook à la place.

Finalement, pour aider les personnes à la peine en matière de communication 2.0, Sébastien Fanti et ses services proposent un cours de 90 minutes pour acquérir les bases du communiquant moderne. Les voilà armés et avertis nos candidats. La campagne peut commencer. Les attaques, polies s'il vous plaît, aussi. ◉

### RÉACTIONS



JEAN-LUC ADDOR  
CANDIDAT UDC

### «Pas besoin d'un guide»

«Je n'ai pas besoin de guide pour policer mon utilisation des réseaux. Ce sont des espaces de liberté où chacun assume ses propos. En modérant les réseaux, on tue l'interactivité.»



PHILIPPE NANTERMOD  
CANDIDAT PLR

### «Moi et Facebook, c'est privé»

«Je ne censure pas mon compte, mais il m'est arrivé d'intervenir si on utilisait ma page pour de la pub. Le préposé ne doit pas outrepasser son rôle. Ce qui se passe sur Facebook est privé et les conditions de Facebook sont suffisantes.»



GAËL BOURGEOIS  
CANDIDAT PS

### «Lancer le débat et le suivre»

«Je ne crois pas avoir jamais censuré quelque chose. Lorsque les choses vont trop loin, j'essaie de calmer le jeu. C'est déplorable de lancer un débat et de ne pas le suivre ensuite. C'est notre rôle, si on veut tenir la route sur les réseaux.»

«Les politiques gagnent leur crédibilité en étant mesurés»



Sébastien Fanti a pris la plume pour répondre aux questions qui lui ont été adressées.  
LOUIS DASSELBORNE/DR

PUBLICITÉ

Le Nouvelliste
partenaire média

# Sion Festival

14 AU 30 AOÛT 2015

SION-FESTIVAL.CH

## VOIX / VIOLON

DMITRY KORCHAK - FABIO BIONDI  
KATIA ET MARIELLE LABÈQUE  
GIDON KREMER & SLAVA POLUNIN  
JANINE JANSEN - JULIAN RACHLIN  
IGUDESMAN & JOO - TRIO TCHAIKOVSKI  
JANOSKA ENSEMBLE  
DANIELA FALLY ET MICHAEL SCHADE

EUROPA GALANTE  
KREMERATA BALTICA  
ORCH. SUISSE ITALIENNE  
CHŒURS RUSSE & ARMÉNIEN

DIRECTEUR ARTISTIQUE  
**PAVEL VERNIKOV**

BILLETTERIE: WWW.SION-FESTIVAL.CH OU SION TOURISME +41(0) 27 327 77 27